



Mon compagnon me jette à la rue sans préavis

Par **naudin marina**, le **26/07/2017** à **16:32**

Bonjour,

Merci de prendre le temps de me lire.

Pour faire court, j'ai 21 ans. Je vivais en location avec mon conjoint depuis plusieurs mois. Le bail est à nos deux noms. J'ai payé la caution ainsi que le premier mois de loyer et l'assurance de la maison.

Je suis partie au Pérou pendant 4 mois dans le cadre d'un service civique. Pendant ce temps il c'est trouvé une autre copine et à mon retour il m'a sommé de prendre mes affaires et de partir.

Je me retrouve donc à la rue sans argent. Il m'a obligé à vidé la maison sous peine de voir mes affaires brûlées. Il a décrété qu'il garderait notre chien ainsi que tout le reste. J'ai continué à payer l'assurance de la maison jusqu'aux mois de juillet.

Je souhaite désormais récupérer ma caution pour essayer de m'en sortir mais je détiens toujours son PC car il a bousillé les deux ordinateurs que j'avais laissés à la maison. Il ne souhaite pas me rendre la caution tant que je ne lui rends pas son PC. Je ne connais pas mes droits et je me demande ce que je peux faire.

Puis-je le traduire en justice ?

Peut-il impunément me mettre à la rue sans préavis alors que j'ai également signé le bail ?

Je vous remercie de votre aide. Je suis totalement dépassée par cette situation infernale.

Par **janus2fr**, le **26/07/2017** à **16:52**

Bonjour,

Puisque vous êtes tous deux signataires du bail, vous êtes autant chez vous dans le logement que votre ex. Il ne peut pas "vous jeter dehors" puisque c'est chez vous !